

Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 15 juin 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 26 juin 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 juin 2018

### SYSTEMES D'INFORMATION – ACQUISITION D'UNE INFRASTRUCTURE DE SECURITE PERIMETRIQUE PAREFEU EN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA VILLE DE NIORT

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Adrien PROUST, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Anne BAUDOUIN à Sylvie DEBOEUF, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Marie-Chantal GARENNE à Yvonne VACKER, Agnès JARRY à Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT à Florent SIMMONET, Guillaume JUIN à Yamina BOUDAHMANI, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD à Jean-Claude FRADIN, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Rose-Marie NIETO à Michel PAILLEY, René PACAULT à Michel PANIER, Stéphane PIERRON à Bruno JUGE, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Eric PERSAIS, Dominique SIX à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marc THEBAULT à Jacqueline LEFEBVRE

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain PIVETEAU, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Marc THEBAULT

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Jacqueline LEFEBVRE

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2018**

### **SYSTEMES D'INFORMATION – ACQUISITION D'UNE INFRASTRUCTURE DE SECURITE PERIMETRIQUE PAREFEU EN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA VILLE DE NIORT**

Monsieur **Jean BOULAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la mutualisation des deux Directions des Systèmes d'Information et en préfiguration du futur service commun, la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais décident de former un groupement de commande pour l'acquisition, la mise en œuvre la formation et la maintenance d'une infrastructure de sécurité périmétrique parefeu.

La Ville de Niort agit dans ce groupement de commandes en son nom propre. La Communauté d'Agglomération du Niortais sera, quant à elle, la coordonnatrice dudit groupement.

Pour cette prestation les missions de la coordonnatrice et les obligations des membres du groupement sont indiquées dans la convention de groupement.

Toutefois l'exécution du contrat sera fixée au vu des besoins préalablement déterminés suivant la répartition ci-après :

- Part de la Communauté d'Agglomération du Niortais : 40% du montant global estimé à 110 000 €TTC
- Part de la Ville de Niort : 60 % du montant global estimé à 110 000 €TTC.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention constitutive du groupement,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à la signer ainsi que tout document y afférent.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jean BOULAIS**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180625-C36-06-2018-DE  
Date de télétransmission : 05/07/2018  
Date de réception préfecture : 05/07/2018

**Vice-Président Délégué**